

**TABLE RONDE Sur les Mécanismes nationaux  
en faveur de l'égalité des sexes : promoteurs  
de l'action, défenseurs du principe de  
responsabilité, moteurs de changement**

**SEGMENT 2 : L'augmentation des ressources pour  
l'égalité des sexes et l'amélioration des interventions**

# PLAN

## INTRODUCTION

### **I. COMMENT LES MÉCANISMES GOUVERNEMENTAUX ET LES OSC ONT COLLABORÉ POUR L'ACCROISSEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES SEXES ?**

#### **1. LES DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES**

#### **2. LES INITIATIVES DE PLAIDOYER**

### **II. LE MODÈLE DE PARTENARIAT ÉTABLI ENTRE LE MNG, LES CELLULES GENRE/POINTS FOCALUX DES MINISTÈRES SECTORIELS, LES PTF ET LES OSC POUR METTRE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES SEXES**

### **III. DEFIS**

### **IV. RECOMMANDATIONS**

## INTRODUCTION

- La volonté politique depuis les indépendances;
- L'engagement des pouvoirs publics;
- La prise de conscience des rapports d'inégalités;
- La promotion de l'égalité de droit;

# I. COMMENT LES MÉCANISMES GOUVERNEMENTAUX ET LES OSC ONT COLLABORÉ POUR L'ACCROISSEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES SEXES ?

## 1. LES DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES

- ✓ L'élaboration de la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre;
- ✓ La création de la Direction de l'Equité et de l'Egalité de Genre;
- ✓ L'obligation d'inscrire les questions de genre dans la lettre de cadrage budgétaire;
- ✓ La création d'un Observatoire National pour la Parité;
- ✓ La prise d'une Directive primatorale;
- ✓ La mise en place de 14 cellules genre sectoriels.

## 2. les initiatives de plaidoyer

- ✓ La prise de mesures opérationnelles;
- ✓ La mise en œuvre de programmes et projets.

## II. LE MODÈLE DE PARTENARIAT ÉTABLI ENTRE LE MNG, LES CELLULES GENRE/POINTS FOCaux DES MINISTÈRES

### SECTORIELS, LES PTF ET LES OSC

Pour une mobilisation plus accrue des ressources, un modèle de partenariat a été mis en place avec les parties prenantes et les démarches entreprises sont:

- ❑ le rôle d'appui conseil joué par le MNG;
- ❑ Les protocoles d'entente et de partenariat;
- ❑ Les rencontres trimestrielles entre le MNG et les cellules genre;
- ❑ Le comité consultatif national de la femme des OSC;
- ❑ Les rencontres d'échanges et de concertations avec le Groupe Thématique Genre des PTF;
- ❑ La célébration d'événements spéciaux.

### III. DEFIS

- ❖ La mise à disposition de données désagrégées;
- ❖ L'insuffisance des ressources mobilisées en faveur de l'égalité des sexes dans tous les secteurs.

## IV. RECOMMANDATIONS

- Développer **un argumentaire pertinent** pour convaincre l'Etat et les PTF sur la nécessité de soutenir davantage l'égalité des sexes ;
- **Faire porter le plaidoyer aux parlementaires** pour l'augmentation du budget alloué à l'égalité des sexes dans tous les secteurs ;
- Demander aux ministères sectoriels d'élaborer **un rapport annuel sur l'égalité des sexes** à présenter au Parlement pendant les commissions techniques et financières;
- **Initier des recherches/études/consultations** au niveau national pour déterminer les facteurs qui bloquent la mise à disposition de ressources nécessaires pour la question de l'égalité entre les sexes, évaluer et chiffrer les pertes dues à l'inégalité des sexes au niveau national et faire de l'effet multiplicateur le moteur de la communication pour l'égalité des sexes ;

## IV. RECOMMANDATIONS (suite et fin)

- **Amener les MNG à mieux collaborer avec toutes les structures** particulièrement celles en charge de la planification budgétaire et les doter de tous les pouvoirs nécessaires pour l'exécution de leur mission;
- Impliquer la société civile et le secteur privé suffisamment alerté **sur les opportunités réelles** découlant de l'atteinte de l'égalité homme-femme, notamment la possibilité d'accroître la performance économique et la productivité ;
- Conforter **la démarche d'alignement et d'harmonisation des interventions** des PTF en faveur de l'égalité des sexes ;
- Soutenir la mise en place **d'un fonds de financement** destiné à accroître la mobilisation des ressources en vue de l'accélération d'atteinte des objectifs d'équité et d'égalité de genre.